

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de BRENNILIS

SEANCE DU 24/03/1998

concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

1997

de la Commune (1)
du service d'..... (2)

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de M. CORRE YVES.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 1997

- le 24/03/1998

- ce jour

considérant

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 1997

Constatant que le compte financier (1) ou administratif (2) présente :

- un excédent d'exploitation de 1.658.153,68 F

- un déficit d'exploitation de F

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

COURRIER ARRIVE
LE 03 AVR 1998
Sous Préfecture
35100 CHATEAUNEUF

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 19...97

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	+ 324 483,04
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	+ 1 333 669,64
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/1997	+ 1 658 453,68
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées	
(plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	- 462 392,00
Solde disponible :	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves 'compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	+ 1 195 761,68
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour.....F)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19... (N + 2) (1))	
B) DEFICIT AU 31/12/19...	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 19... (N + 2) (1))	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	

(1) N + 1 pour les services non érigés en régie

Fait à Brennilis

Le 24/03/1998


Le Maire, 



Délibéré par le Conseil Municipal

A Brennilis

Le 24/03/1998

Nombre de membres en exercices : 10 Nombre de membres présents : 09 Nombre de suffrages exprimés : 09 Votes : 09 Contre : 0 Pour : 09 Date de convocation : 18/03/98	Certifié exécutoire par le Maire, Compte tenu de la réception en.....Préfecture le .../.../19... et de la publication le.../.../19... Au, le .../.../19... Le Maire, 
--	---



COURRIER ARRIVE
LE
03. AVR. 1998
SOUS-PREFECTURE
29150 CHATEAULIN